

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX (BP)

Lot N° : 1, 2, 3, 4, 5

Travaux sur les Districts de Saint-Brieuc, Brest, Rennes,
Nantes, Vannes

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Etat - Ministère des Transports - D.I.R.O.

Représentant du Maître d'ouvrage (RMO)

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Ouest ayant reçu
délégation de signature par arrêté Préfectoral

Objet du marché

Entretien des bassins d'assainissement de la DIR Ouest et de leurs
équipements

***Bordereau à compléter en lettres et en chiffres pour chaque lot sur lequel le
candidat remet une offre***

PREAMBULE :

Les quantités prises en compte pour l'application des prix résulteront de constats contradictoirement établis entre le titulaire et le maître d'œuvre, et au vu des bons de pesée pour les prix à la tonne.

Table des matières

Rubrique : TRAVAUX PREALABLES.....	3
Rubrique : MISE EN SÉCURITÉ DES SITES.....	9
Rubrique : EQUIPEMENT DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT	12
Rubrique : AMÉNAGEMENT DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT	28
Rubrique : ENTRETIEN DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT.....	36

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
Rubrique : TRAVAUX PREALABLES		
001	Études d'exécution Ce prix rémunère à l'unité, sur demande expresse du maître d'œuvre, la réalisation des études et plans d'exécution nécessaires à la réalisation des ouvrages d'assainissement et bassins. Ce prix concerne : • les études d'exécution des ouvrages hydrauliques, • les études d'exécution de dimensionnement des bassins routiers (hors topographie fournie par le maître d'ouvrage), • les profils en travers d'exécution, • toutes les études de méthodes et des ouvrages provisoires et définitifs. Ce prix comprend notamment : • toutes les sujétions liées à l'élaboration des plans d'exécution, la fourniture des plans et notes de calculs en version informatique (format .pdf) et papier. Le prix est réglé après visa de l'ensemble des documents d'exécution de chaque nature de travaux. L'unité :	
002	Dossier de récolement Ce prix rémunère à l'unité la constitution et la remise du dossier de récolement comprenant les documents et plans d'exécution visés ainsi que tous documents relatifs aux travaux réalisés, comprenant notamment toutes les caractéristiques levées in situ et les consignes d'utilisation des ouvrages mis en place. Ce dossier de récolement est à fournir au plus tard un mois après le jour des opérations préalables à la réception. Le prix est réglé après remise du dossier. L'unité :	
003	Préparation de terrain Ce prix rémunère au mètre carré, sur la surface définie par le maître d'œuvre, la préparation du terrain dans la parcelle du bassin d'assainissement. Il comprend notamment : • L'amenée et le repliement du matériel ; • L'assainissement préalable des terrains humides pour permettre leur praticabilité lors de la réalisation des travaux ; • L'évacuation de tous les résidus dans un site agréé proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre. Le mètre carré :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
004	Dégagement des emprises Ce prix rémunère au mètre carré le dégagement des emprises. Ce prix comprend les opérations manuelles ou mécaniques d'enlèvement d'obstacles légers sur toute la superficie de l'emprise nécessaire à l'exécution des travaux, tels qu'ils sont définis au C.C.T.P.. Ce prix comprend notamment : - la dépose, dans l'emprise des travaux, de clôtures existantes, en panneaux rigides et le rangement en vue du réemploi éventuel, - la dépose dans l'emprise des travaux : des clôtures (hors cas ci-dessus), portails existants de toute nature, enseigne, panneaux de signalisation (directionnelle, police...), poteaux de télécommunication et d'énergie hors service (après validation par les concessionnaires concernés) - l'arrachage des poteaux et massifs de toute nature (y compris glissières) ; - la dépose des caniveaux, bordures, cunettes, descentes d'eau, tampons, regards, ouvrages d'écoulements existants et autres petits ouvrages de toutes natures présents dans l'emprise des travaux, quelque soit leur utilisation initiale, qui ne sont plus en service, - le tri, le chargement et l'évacuation des blocs rocheux et de béton, des souches, arbres et végétation quel que soit le diamètre et la mise en décharge ou en dépôt provisoire en vue de leur réutilisation si accord du maître d'œuvre ; - toutes les opérations de nettoyage d'emprise, et notamment le rassemblement ou le ramassage des déchets trouvés sur site, durant tout le délai des travaux ; - l'évacuation de tous les matériaux, leur élimination par la filière appropriée conformément aux textes en vigueur relatifs à la gestion des déchets et leur élimination ; - les frais de mise en dépôt Le mètre carré : 	
005	Débroussaillage Ce prix rémunère au mètre carré le débroussaillage de la parcelle du bassin d'assainissement. Il comprend notamment : • L'amenée et le repliement du matériel ; • Les opérations de débroussaillage ; • L'évacuation de tous les résidus de débroussaillage vers une plateforme de compostage. • Toutes les sujétions liées à la présence de réseaux aériens ou souterrains. Ce prix s'applique aux broussailles et à tous les arbustes de diamètre inférieur ou égal à 10cm à un mètre au-dessus du sol. Le mètre carré : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
006	Élagage Ce prix rémunère au mètre, l'élagage d'arbres. Le prix comprend : - l'amené et le repli du matériel, - la mise en sécurité sur le chantier selon les contraintes extérieures, - la coupe des branches à élaguer, quelle que soit la hauteur, - l'évacuation et le broyage des branches en déchetterie agréée, - le nettoyage exhaustif des secteurs concernés : le ramassage, le tri et l'évacuation de tout détritux quelle que soit sa nature (végétaux, branchages, pierres, morceaux d'écorce). Le mètre : 	
007	Abattage d'arbre Ce prix rémunère à l'unité l'abattage d'un arbre (c'est à dire d'un sujet de diamètre supérieur à 10cm), y compris l'élagage préalable et l'essouchage. Le diamètre pris en compte est mesuré à 1m au-dessus du sol. Il comprend notamment : • l'amenée à pied d'œuvre et le repliement du matériel ; • l'élagage, toutes opérations d'abattage des arbres au niveau du sol, l'essouchage; • l'évacuation des résidus d'abattage et des souches vers un site agréé proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre ; • la remise en état du terrain naturel et notamment le rebouchage avec des matériaux du site ou de substitution et leur compactage ; • toutes les sujétions liées à la présence de réseaux aériens ou souterrains.	
007a	Abattage d'un arbre de diamètre inférieur à 20cm L'unité : 	
007b	Abattage d'un arbre de diamètre compris entre 20 et 40cm L'unité : 	
007c	Abattage d'un arbre de diamètre compris entre 40 et 60cm L'unité : 	
007d	Abattage d'un arbre de diamètre supérieur à 60cm L'unité : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
008	Broyage des souches seules Ce prix rémunère à l'unité le broyage des souches seules. Il comprend notamment : • L'amenée à pied d'œuvre et le repliement du matériel ; • Le dessouchage, l'élagage et toutes opérations préalables nécessaires au broyage ; • L'évacuation des résidus de broyages et des souches vers un site agréé proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre ; • La remise en état du terrain naturel et notamment le rebouchage avec des matériaux du site ou de substitution et leur compactage ; • Toutes les sujétions liées à la présence de réseaux aériens ou souterrains. L'unité : 	
009	Dépose de clôture existante Ce prix rémunère au mètre la dépose de tous les éléments constituant la clôture existante. La clôture déposée sera stockée soigneusement dans l'enceinte de la parcelle du bassin d'assainissement. La végétation envahissante sera évacuée en centre de compostage. Ce prix est applicable quels que soient les composants et les caractéristiques géométriques de la clôture à déposer. Le mètre : 	
010	Dépose de portail existant Ce prix rémunère à l'unité de portail la dépose de tous les éléments constituant le portail existant. Le portail déposé sera stocké soigneusement dans l'enceinte de la parcelle du bassin d'assainissement. Ce prix est applicable quels que soient les composants, le nombre de vantaux et les caractéristiques géométriques du portail à déposer. L'unité : 	
011	Démolition de petits ouvrages en béton Ce prix rémunère à l'unité le sciage et la démolition des constructions en béton armé ou non armé de moins de 2 m³. Il comprend notamment : • Le sciage, la démolition, le chargement, le transport et le déchargement des produits de la démolition ; • Le découpage des armatures ; • L'évacuation dans un site agréé proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre. L'unité : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
012	Dépose d'ouvrages de traitement des eaux Ce prix rémunère à l'unité la dépose d'ouvrages type cuves, séparateurs à hydrocarbures, déshuileurs métalliques, etc., situés dans l'emprise des installations. Il comprend notamment : • l'amenée et le repli des matériels, • la dépose et l'évacuation des ouvrages en un lieu proposé par le titulaire et agréé par le maître d'œuvre, et les frais de prise en charge, • le remblaiement par des matériaux du site ou d'apport, • leur compactage, • le rétablissement de la continuité hydraulique, • la remise en état du site. L'unité :	
013	Dépose de canalisation en béton Ce prix rémunère, au mètre, la dépose de canalisation en béton, l'extraction, le chargement, le transport et l'évacuation des matériaux extraits suivant la filière de recyclage appropriée et le remblaiement éventuel en matériaux du site. Le mètre :	
014	Dépose de tête d'ouvrage hydraulique (y compris sécurité) Ce prix rémunère, à l'unité, la dépose de tête d'ouvrage hydraulique (y compris tête de sécurité) existante, l'extraction, le chargement, le transport et l'évacuation des matériaux extraits suivant la filière de recyclage appropriée et le remblaiement éventuel en matériaux du site. L'unité :	
015	Dépose de regard de visite Ce prix rémunère, à l'unité, la dépose de regard de visite existant, l'extraction, la démolition, le tri, le chargement, le transport et l'évacuation des matériaux extraits suivant la filière de recyclage appropriée, et le remblaiement éventuel en matériaux du site. L'unité :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
016	Faucardage Ce prix rémunère au mètre carré, le faucardage des végétaux aquatiques, leur évacuation hors du bassin et leur transport en décharge contrôlée. Il comprend notamment : • l'amenée à pied d'œuvre et le repliement du matériel ; • le faucardage manuel, au panier faucardeur sur tractopelle ou au bateau faucardeur, en fonction des conditions d'intervention du site et à valider par le maître d'œuvre ; • l'évacuation des résidus du faucardage vers un site agréé proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre ; Le mètre carré : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
Rubrique : MISE EN SÉCURITÉ DES SITES		
100	Fourniture de clôture de type autoroutier à mailles progressives Ce prix rémunère au mètre la fourniture et le transport à pied d'œuvre, quelle que soit la nature du terrain, de clôtures de type autoroutier de hauteur 2 mètres hors sol, telles que définies dans le C.C.T.P. Ce prix comprend notamment la fourniture du grillage, des poteaux intermédiaires, des poteaux d'angles et d'extrémités y compris les platines et fixations. Le mètre :	
101	Pose de clôture de type autoroutier sans dalle de propreté Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose, quelle que soit la nature du terrain, de clôture de type autoroutier conformément aux prescriptions du C.C.T.P. Ce prix comprend notamment la fouille, la fourniture et la mise en œuvre du béton des massifs de scellement, la pose de la clôture, la fourniture et la pose d'une plaque plastique ou métallique (acier galvanisé) de 10 cm de hauteur fixée en pied afin d'empêcher le passage de batraciens. Le mètre :	
102	Pose de clôture de type autoroutier avec dalle de propreté Ce prix rémunère au mètre la pose de clôture de type autoroutier sur dalle de propreté en béton, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend notamment la fouille, la fourniture et la mise en œuvre du béton des massifs de scellement et de la dalle de propreté, la fourniture et la pose d'une plaque plastique ou métallique (acier galvanisé) de 10 cm de hauteur fixée en pied afin d'empêcher le passage de batraciens. Le mètre :	
103	Fourniture de portail de type autoroutier Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et le transport à pied d'œuvre, quelle que soit la nature du terrain, d'un portail de type autoroutier de largeur 5 mètres et à deux vantaux tel que défini dans le C.C.T.P. Ce prix comprend notamment la fourniture des supports et des systèmes de fixation, ainsi que de deux jeux de clés triangle 14 mm au format pompier. L'unité :	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
104	Pose de portail de type autoroutier Ce prix rémunère à l'unité la pose, quelle que soit la nature du terrain, d'un portail de type autoroutier de largeur 5 mètres et à deux vantaux conformément aux prescriptions du C.C.T.P. Ce prix comprend notamment la fouille, la fourniture et la mise en œuvre du béton et toutes les fournitures nécessaires à la réalisation des massifs en béton pour la fixation des supports. Les boulons seront soudés et matés. L'unité : 	
105	Réalisation d'un seuil de portail Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un seuil en béton armé sous le portail. Ce seuil sera constitué d'une poutre en béton armé de dimensions 5m x 0,30m x 0,30m. Ce prix comprend notamment la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en œuvre de toutes les fournitures nécessaires à la réalisation de ce seuil. L'unité : 	
106	Fourniture de portail de type souple Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et le transport à pied d'œuvre, quelle que soit la nature du terrain, d'un portail de type souple tel que défini dans le C.C.T.P. Ce prix comprend notamment la fourniture des supports et des systèmes de fixation et de fermeture. L'unité : 	
107	Pose de portail de type souple Ce prix rémunère à l'unité la pose, quelle que soit la nature du terrain, d'un portail de type souple conformément aux prescriptions du C.C.T.P. Ce prix comprend notamment toutes les fournitures nécessaires et la réalisation de massifs en béton pour la fixation des supports. L'unité : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
108	Escalier Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la construction d'un escalier en béton, depuis la tête de talus jusqu'au fond du bassin, conformément aux indications du maître d'œuvre et aux prescriptions du C.C.T.P. Cet escalier sera réalisé en béton armé, coulé en place (ou pré fabriqué avec l'accord du maître d'œuvre). Le prix comprend : • L'aménagé et le repli de tous les matériels nécessaires • les déblais et le réglage du support • Les coffrages, • La fourniture et la mise en œuvre du ferrailage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton, • La fourniture et la pose d'une rampe, • Le réglage du talus en rive d'escalier Le mètre : 	
109	Garde-corps Ce prix rémunère au mètre la fourniture et la pose de garde-corps de hauteur 1 m minimum au droit des ouvrages d'entrée et de sortie du bassin. Le garde-corps sera réalisé en acier galvanisé. Le prix comprend la fourniture et la pose des supports d'ancrage au sol. Le mètre : 	
110	Plaquette de fonctionnement des ouvrages Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une plaquette plastifiée décrivant le fonctionnement des ouvrages d'assainissement, sur le modèle intégré au C.C.T.P.. Cette plaquette sera fixée sur un vantail du portail d'entrée. L'unité : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
Rubrique : EQUIPEMENT DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT		
200	Canalisation en béton armé 135A Ce prix concerne la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la pose de canalisation en béton armé de la série 135A, y compris les joints. Il comprend notamment : • le piquetage ; • l'exécution de la fouille en terrains de toutes natures, les étalements et blindages nécessaires ; • la fourniture, le transport, la pose et le réglage du lit de pose en sable en fond de fouille ; • la pose de la canalisation en tranchée conformément aux prescriptions du C.C.T.P. . • l'évacuation des matériaux excédentaires provenant des fouilles en dépôt ; • la protection contre les eaux de toutes natures : épuisements et dérivations éventuelles ; • le remblaiement des fouilles, toutes fournitures et sujétions comprises ; • les sujétions de raccordement aux autres ouvrages d'assainissement, y compris le remblaiement de ceux-ci.	
200a	Canalisation BA - Diamètre 300 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en béton armé de série 135A de diamètre 300 mm. Le mètre :	
200b	Canalisation BA - Diamètre 400 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en béton armé de série 135A de diamètre 400 mm. Le mètre :	
200c	Canalisation BA - Diamètre 500 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en béton armé de série 135A de diamètre 500 mm. Le mètre :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
200d	Canalisation BA - Diamètre 600 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en béton armé de série 135A de diamètre 600 mm. Le mètre :	
200e	Canalisation BA - Diamètre 800 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en béton armé de série 135A de diamètre 800 mm. Le mètre :	
201	Canalisation PEHD CR 8 Ce prix concerne la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la pose de canalisation en PEHD CR 8 kN/m², y compris les joints et l'enrobage gravillon sur une épaisseur de 10 cm. Il comprend notamment : • le piquetage ; • l'exécution de la fouille en terrains de toutes natures, les étalements et blindages nécessaires ; • la fourniture, le transport, la pose et le réglage du lit de pose en sable en fond de fouille ; • la pose de la canalisation en tranchée conformément aux prescriptions du C.C.T.P. ; • l'évacuation des matériaux excédentaires provenant des fouilles en dépôt ; • la protection contre les eaux de toutes natures : épuisements et dérivations éventuelles ; • le remblaiement des fouilles, toutes fournitures et sujétions comprises ; • les sujétions de raccordement aux autres ouvrages d'assainissement, y compris le remblaiement de ceux-ci.	
201a	Canalisation PEHD - Diamètre 300 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en PEHD de classe CR8 de diamètre 300 mm. Le mètre :	
201b	Canalisation PEHD - Diamètre 400 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en PEHD de classe CR8 de diamètre 400 mm. Le mètre :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
201c	Canalisation PEHD - Diamètre 500 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en PEHD de classe CR8 de diamètre 500 mm. Le mètre : 	
201d	Canalisation PEHD - Diamètre 600 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en PEHD de classe CR8 de diamètre 600 mm. Le mètre : 	
201e	Canalisation PEHD - Diamètre 800 mm Ce prix rémunère au mètre la fourniture, le transport et la pose de canalisation en PEHD de classe CR8 de diamètre 800 mm. Le mètre : 	
202	Tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, le transport et la pose de têtes préfabriquées en béton de classe C30/37 pour ouvrages hydrauliques, avec murs en retour et en béton armé conformément au cahier des ouvrages types joint au DCE. Ce prix comprend : - les terrassements et épaissements éventuels, - l'exécution des fouilles quelle que soit la nature du terrain, - le compactage du sol support, - l'étalement et le blindage éventuels, - la fourniture et pose d'éléments préfabriqués, - le raccordement soigné au collecteur, - toutes les fournitures nécessaires, - le remblaiement en matériau sélectionné et le compactage soigné autour de l'ouvrage, - la fourniture et la mise en œuvre de 50 cm de béton autour de la tête de buse, sur 10 cm d'épaisseur y compris dans les pentes des talus des fossés, ainsi que le raccordement au fil d'eau des cunettes, caniveaux, et fossés, - les joints d'étanchéité, - les raccordements aux fossés amont ou aval, - le chargement, le transport, l'évacuation ou la mise en dépôt des matériaux excédentaires ou impropres au remblai après avis du Maître d'œuvre.	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
202a	Tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée - Diamètre 300 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée de diamètre 300 mm. L'unité :	
202b	Tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée - Diamètre 400 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée de diamètre 400 mm. L'unité :	
202c	Tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée - Diamètre 500 mm Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, le transport et la pose d'une tête d'aqueduc de diamètre 500 mm. L'unité :	
202d	Tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée - Diamètre 600 mm Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, le transport et la pose d'une tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée de diamètre 600 mm. L'unité :	
202e	Tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée - Diamètre 800 mm Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, le transport et la pose d'une tête d'ouvrage hydraulique préfabriquée de diamètre 800 mm. L'unité :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
203	Regard avec tampon de diamètre nominal 1000mm sur canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 600mm, H ≤ 1,30 m Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un regard avec tampon de diamètre nominal 1000mm sur une canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 600mm pour une profondeur inférieure ou égale à 1,30m. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel; • les terrassements en terrain de toutes natures, les épaissements et blindages nécessaires; • le chargement, le transport et l'évacuation des produits extraits ; • les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (éléments préfabriqués, coffrages, béton, aciers, tampon, échelons, etc...); • les mises en œuvre; • le remblaiement des fouilles; • la remise en état des abords; • le repli du matériel. L'unité :	
204	Regard avec tampon de diamètre nominal 1000mm sur canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 600mm, H > 1,30 m Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un regard avec tampon de diamètre nominal 1000mm sur une canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 600mm pour une profondeur supérieure à 1,30m. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel; • les terrassements en terrain de toutes natures, les épaissements et blindages nécessaires; • le chargement, le transport et l'évacuation des produits extraits ; • les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (éléments préfabriqués, coffrages, béton, aciers, tampon, échelons, etc...); • les mises en œuvre; • le remblaiement des fouilles; • la remise en état des abords; • le repli du matériel. L'unité :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
205	Tête de buse de sécurité Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, le transport et la pose de têtes d'aqueduc de type "SECURITE" préfabriquées en béton armé de classe C30/37 avec une grille de protection inclinée conformément au cahier des ouvrages types joint au DCE. Ce prix comprend : - les terrassements et épuisements éventuels, - toutes sujétions pour travaux exécutés en partie dans l'eau, - la réalisation du lit de pose en béton de propreté, - la fourniture et pose d'éléments préfabriqués, - toutes les fournitures nécessaires, - la réalisation des remblais contigus, - l'exécution du branchement des canalisations, - les raccordements et réalisation des joints, - le bétonnage autour de la tête biaise, notamment les 50 cm ou 1 mètre côté fossé et les parois de la zone biaise pour se raccorder au bord de voie ou talus, ainsi que le fil d'eau, sur 10cm d'épaisseur - la fourniture et la mise en œuvre éventuelle de béton pour se raccorder aux caniveaux ou aux cunettes béton le cas échéant.	
205a	Tête de buse de sécurité - Diamètre 300 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête de buse de sécurité de diamètre 300 mm. L'unité : 	
205b	Tête de buse de sécurité - Diamètre 400 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête de buse de sécurité de diamètre 400 mm. L'unité : 	
205c	Tête de buse de sécurité - Diamètre 500 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête de buse de sécurité de diamètre 500 mm. L'unité : 	
205d	Tête de buse de sécurité - Diamètre 600 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête de buse de sécurité de diamètre 600 mm. L'unité : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
205e	Tête de buse de sécurité - Diamètre 800 mm Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une tête de buse de sécurité de diamètre 800 mm. L'unité : 	
206	Fourniture et pose de drains agricoles Ce prix rémunère au mètre la fourniture le transport et la mise en place de drains agricoles, de diamètre 100 mm, conformément au C.C.T.P. Il comprend notamment : • Le piquetage ; • L'ouverture et le réglage du fond de tranchée ; • La pose des drains pour obtenir une profondeur de la génératrice supérieure au moins égale à 0,80 m ; • La mise en œuvre de gravillons 10/14 sur une hauteur de 0,50 m ; • Le comblement des fouilles en terrain de toute nature ; • Toutes les sujétions comprises, y compris le raccordement des drains entre eux et aux exutoires. Le mètre : 	
207	Bouche de sortie de drain, préfabriquée, en béton armé Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'une bouche de sortie de drain, préfabriquée, en béton armé, y compris les terrassements nécessaires à la pose, ainsi que l'évacuation des excédents. Il comprend également la fourniture et la pose d'un clapet anti-nuisibles. L'unité : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
208	Descente d'eau préfabriquée en béton - grand format Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture, le transport et la pose de descente d'eau grand format en béton préfabriquée de classe C30/37. Ce prix comprend notamment : - l'implantation et la préparation du terrain ; - les fouilles en talus avec évacuation des déblais ; - le lit de pose en béton de propreté de 10 cm d'épaisseur minimum (y compris sous les surlargeurs) ; - le calage des éléments de descente d'eau ; - la réalisation de descente d'eau suivant le profil type du plan ; - le remblaiement de part et d'autre avec compactage ; - la mise en place éventuelle de terre végétale ; - les raccordements en béton aux divers ouvrages d'assainissement ; - le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt des matériaux excédentaires. - la réalisation d'une sur-largeur de 15cm minimum en béton de chaque côté des tuiles, servant à encrer celle-ci Les quantités prises en compte résultent des métrés effectués contradictoirement entre le titulaire et le maître d'œuvre. Le mètre : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
209	Ouvrage by-pass en entrée de bassin Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose ou l'exécution d'un ouvrage de type by-pass, conformément au C.C.T.P. et au cahier des ouvrages types. Ce prix comprend : - la fourniture des plans d'exécution ; - le raccordement aux collecteurs et aux fossés ; - la fourniture et la pose soit d'échelon de descente, soit d'une échelle, pour les regards ; - les réservations des buses entrée et sortie ; - les portes d'obturation sur crémaillère, métallique en inox, avec joint néoprène pour étanchéifier l'ensemble ; - le cric de dispositif de fermeture simple engrenage avec manivelle de sécurité anti retour, une crémaillère dont la longueur sera adaptée à l'ouvrage et les fixations inox ; - la fourniture des vannes crémaillères en inox, caillebotis acier galvanisé et toute autre éléments nécessaires au fonctionnement de l'ouvrage ; - la construction du regard conformément aux plans types ; - les essais d'étanchéité de l'ouvrage ; - toutes sujétions de bonne exécution, de remise en état des abords et de raccordement ; - la fourniture et la mise en œuvre d'un garde-corps hauteur minimum 1m en acier galvanisé ou alu, pattes de fixation y compris l'ensemble de la boulonnerie inox nécessaire ; - les cadenas pour bloquer l'utilisation des caillebotis avec deux jeux de clé ainsi que deux clefs de manœuvre de la crémaillère (cadenas avec clé triangulaire). - Une dalle de béton et un enrochement est à prévoir autour de l'ouvrage (garde-corps également). L'unité : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
210	Ouvrage de sortie de bassin Ce prix rémunère à l'unité la construction d'un ouvrage en béton armé en sortie de bassin, sur le modèle des schémas intégrés au C.C.T.P. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel; • les fouilles en terrain de toutes natures, les épuisements et blindages nécessaires; • le chargement, le transport et l'évacuation des produits extraits en carrières agréées ou dans un lieu agréé ; • par le Maître d'œuvre, aux frais de l'entrepreneur ; • les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (éléments préfabriqués, coffrages, béton, aciers, grille, vannes inox, matériaux de remblai, etc...); • les mises en œuvre; • les raccordements hydrauliques; • le remblaiement des fouilles; • la remise en état des abords.; • le repli du matériel. L'unité :	
211	Fossé à créer de type trapézoïdal 50x50x50 cm Ce prix rémunère au mètre mesuré en place, la réalisation de fossés trapézoïdaux en terre conformément aux plans et aux profils en travers type. Ce prix comprend notamment : - le piquetage, - l'exécution des fouilles quelle que soit la nature du terrain et l'évacuation des excédents, - l'épuisement éventuel, le réglage du fond et des flancs, le tri, la mise en dépôt provisoire ou définitif ou l'évacuation des matériaux, - les raccordements aux ouvrages (têtes de buses, regards, etc.), - la réalisation de la berme éventuelle pentée vers le fossé, - le réglage du fil d'eau, - le chargement, le transport, et la mise en remblai. Le mètre : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
212	Cunette en terre Ce prix rémunère au mètre mesuré en place la réalisation de cunettes symétriques ou dissymétriques végétalisées selon dimensions sur profils en travers types, conformément au C.C.T.P. et cahier des ouvrages types, ainsi que leur entretien pendant toute la durée du chantier. Ces prix comprennent notamment : - l'exécution des fouilles quelle que soit la nature du terrain, - l'épuisement éventuel, le réglage du fond et des flancs, le tri et la mise en dépôt provisoire ou définitif ou l'évacuation des matériaux, - le raccordement à la chaussée, BAU ou berme, de sorte qu'il n'y ait pas de dénivellation - le réglage du fil d'eau et le compactage, - la reprise sur stock, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre d'une couche de terre végétale pour renappage de la cunette - la fourniture de matériaux pierreux, sans éléments fins (type 40/70) - la fourniture et la mise en place d'un revêtement intégral en empierrement au moyen de matériaux pierreux de type 40/70, clouté dans la terre végétale. Le cas échéant, le titulaire peut proposer de revêtir entièrement la cunette en terre par un mélange terre-végétale et pierre (type 40/70 ou 70/100 dans les cas particuliers), dont les proportions respectives seront proche de 50% de chaque produit (à adapter éventuellement). L'objectif de ce mélange terre-pierre étant de limiter les ravinements de la terre végétale et de permettre le passage ponctuel d'un engin en cas d'évitement ou autre, sans détruire la forme de la cunette, tout en maintenant l'engazonnement et en évitant les projections de cailloux lors des travaux d'entretien. L'épaisseur doit être comprise entre 10 et 15 cm moyen. - la prestation d'engazonnement, immédiatement après la réalisation	
212.a	symétrique de largeur 2,50 m Ce prix rémunère au mètre mesuré en place la réalisation de cunettes symétriques végétalisées de largeur 2.50m. Conformément au prix n°212. Le mètre : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
213	Caniveau béton Ces prix rémunèrent au mètre la réalisation de caniveau CC1 (NF EN 1340) et de caniveau section en U en béton conforme à la norme NF EN 1433 de classe D400. Il comprend notamment : - l'amenée du matériel, - les fouilles en terrain de toutes natures, les épaissements et blindages nécessaires, - le chargement, le transport et l'évacuation des produits extraits, - les raccordements hydrauliques, aux différents ouvrages annexes et collecteurs - le remblaiement des fouilles, - l'exécution de la fouille nécessaire à la mise en place du caniveau selon la technique de construction retenue, quelle que soit la nature des matériaux rencontrés, y compris accotements existants, - la fourniture et la mise en œuvre de matériaux 0/31.5 pour réglage du fond de forme, et mise à niveau de l'accotement, - les opérations topographiques et les sujétions de réglage et de calage du fil de guidage si coulage en place, - la fourniture de la note de calcul et du plan d'exécution du caniveau, - la fourniture du béton et le coulage en place du caniveau sur au moins 10cm d'épaisseur, ou la fourniture et la pose du caniveau si celui-ci est préfabriqué comprenant un béton de propreté sur 0,10 m. Une réservation pour l'ajout de grilles fontes ou galvas devra être prévu lors du coulage sur tous les caniveaux - toutes sujétions liées à la réalisation et notamment le déplacement de l'atelier de mise en œuvre, - le raccordement à la berme, ou au talus, ainsi qu'à la structure de la BDD en GNT, - la fourniture et la mise en œuvre de joints de dilatation et de joints d'étanchéité permettant la dilatation, - la remise en état des abords, - les sujétions liées aux multiples interventions dues aux phasages.	
213.a	Caniveau béton en U 40x40 cm Ce prix rémunère au mètre la réalisation d'un caniveau à section en U 3, 40x40 en béton sans grille, mais avec une réservation en partie supérieure des parois. Cette réservation devra permettre, ultérieurement, la mise en place d'une grille standard. Conformément au prix n°213. Le mètre : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
213.b	Caniveau béton en U 50x50 cm Ce prix rémunère au mètre la réalisation d'un caniveau à section en U 50x50 en béton sans grille, mais avec une réservation en partie supérieure des parois. Cette réservation devra permettre, ultérieurement, la mise en place d'une grille standard. Conformément au prix n°213. Le mètre : 	
213.c	plus value au prix {213.a} pour grille fonte Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la mise en œuvre d'une grille en fonte sur le caniveau en béton du prix 213.a, de classe de résistance 400 kn, verrouillable entre-elles. Ce prix pourra être utilisé, ponctuellement, pour la réalisation de dispositif de filtration en amont d'un ouvrage d'art ou d'éléments spécifiques, sur demande du maître d'œuvre. Le mètre : 	
213.d	plus value au prix {213.b} pour grille fonte ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la mise en œuvre d'une grille en fonte sur le caniveau en béton du prix 213.b, de classe de résistance 400 kn, verrouillable entre-elles. Le mètre : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
214	Cunette en béton Ce prix rémunère, au mètre linéaire effectivement réalisé, l'exécution de cunettes béton en terrain de toutes natures en fonction des indications portées sur les plans des aménagements et conformément aux profils en travers types. Il comprend : - l'implantation et la préparation du support, - l'exécution des fouilles quelle que soit la nature du terrain, - Les terrassements, évacuation et mise en dépôt, - la réalisation d'un joint de dilatation, - la fourniture et la mise en œuvre de GNT 2 0/31,5 (sur une épaisseur de 10 cm) ou de béton maigre, coffrages, la fourniture et la pose y compris scellement, - la réalisation de la cunette en béton suivant le cahier des ouvrages types (épaisseur minimum de 10 cm en tous points), - les multiples interventions dues aux phasages éventuels, - la fourniture, le transport et la mise en œuvre du béton XF2, - la réalisation des joints et leur bourrage au moyen d'un bitume soufflé, pouvant absorber la dilatation, - le raccordement aux caniveaux ou regards en profil variable, - les réservations et toutes les sujétions de mise en œuvre liée à la présence de regards et de drains, - le raccordement à la berme, ou au talus, ainsi qu'à la structure de la BDD en GNT, - toutes les opérations de parachèvement (cure, remblaiement latéral y compris fourniture ou reprise sur stock éventuelle de matériaux, bâchage en cas de pluie incessante et traitement des fissures de retrait pour garantir l'étanchéité du système), - l'évacuation des produits de l'opération en dépôt définitif en un lieu choisi par l'Entrepreneur et agréé par le Maître d'œuvre. - les dévers coté voie circulée, ne pourront jamais excéder les 25%.	
214.a	symétrique de largeur 2,50 m Ce prix rémunère au mètre mesuré en place la réalisation de cunettes dissymétriques béton de largeur 2.50m. Conformément au prix n°214. Le mètre : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
215	Ouvrage de raccordement Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation des ouvrages de raccordement des différents ouvrages hydraulique entre eux : caniveau, cunette, corniche caniveau et descente d'eau. Il comprend notamment : - les fouilles et l'évacuation des matériaux en dépôt quelle que soit la distance, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - les coffrages, chaque voile béton doit avoir une épaisseur de 10 cm minimum, - la fourniture et la mise en œuvre des bétons de classe C30/37, - L'exécution de l'ouvrage de raccordement en béton armé, y compris les protections et canalisation des eaux, - le remblaiement et le réglage en matériaux agréés par le maître d'œuvre et le compactage soigné sur le côté du caniveau (GNT côté chaussée et BDD, déblais côté talus), y compris le chargement, transport et la fourniture des matériaux. - toutes sujétions de raccordement, de mise en œuvre et de difficultés de réalisation manuelle ou mécanique.	
215.a	Ouvrage de raccordement entre cunette terre symétrique largeur 2,50m et un caniveau U Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation des ouvrages de raccordement des différents ouvrages hydraulique entre eux conformément au prix 215. Le raccordement se fera sur 2 sections de caniveau, 40x40 ou 50x50. Il comprend le raccordement en béton sur une longueur de 3.00m minimum. L'unité : 	
215.b	Ouvrage de raccordement entre une cunette béton largeur 2,50m et un caniveau U Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation des ouvrages de raccordement des différents ouvrages hydraulique entre eux conformément au prix 215. L'unité : 	
215.c	Ouvrage de raccordement entre un caniveau et une corniche caniveau Ce prix rémunère à l'unité, l'ouvrage de raccordement type caniveau, corniche-caniveau conformément aux prescriptions du prix général n°215. Le raccordement se fera avec des ouvrages de section équivalente, soit 40x40 soit 50x50. L'unité : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
215.d	Ouvrage de raccordement entre une cunette ou fossé et descente d'eau Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation des ouvrages de raccordement des différents ouvrages hydraulique entre eux conformément au prix 215. L'unité :	
216	Pose d'un clapet anti-retour en sortie de bassin Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, le transport et la pose d'un clapet anti-retour en PVC, quelque soit la dimension de la buse ou de tête d'aqueduc au niveau de l'exutoire du bassin. L'unité :	
217	Pose ou remplacement d'un clapet anti-retour sur la paroi de la cloison siphonée de l'ouvrage de sortie Ce prix rémunère à l'unité la dépose de l'éventuel clapet existant, la fourniture, le transport et la pose d'un clapet anti-retour équipé d'une chaînette de sécurité avec un dispositif d'attache à convenir avec le maître d'œuvre, quelque soit le type d'ouvrage de sortie équipé d'une cloison siphonée. L'unité :	
218	Pose ou remplacement d'une vanne existante Ce prix rémunère, à l'unité, la dépose de l'éventuelle vanne existante, la fourniture, le transport et la pose d'une nouvelle vanne, équipée d'un système de crémaillère, préalablement validé par le maître d'œuvre, quelque soit le type d'ouvrage d'entrée. L'unité :	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
Rubrique : AMÉNAGEMENT DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT		
300	Décapage de terre végétale Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de terre végétale sur une profondeur de 0,30 m. Il comprend notamment : • le piquetage préalable du périmètre de décapage ; • le décapage de la terre végétale sur une épaisseur de 0,30 m ; • le tri, l'élimination et l'évacuation des produits étrangers (pierres, grosses racines, déchets divers...) ; • la mise en stock dans l'emprise de la parcelle du bassin d'assainissement. Le mètre carré : 	
301	Reprise et mise en œuvre de terre végétale Ce prix rémunère au mètre carré la reprise sur stock et la mise en œuvre de terre végétale sur une épaisseur mesurée en place de 0,20m. Il comprend notamment les dispositions pour assurer un bon accrochage, le répandage, l'enlèvement des éventuels produits étrangers et le compactage à l'aide d'un engin léger. Le mètre carré : 	
302	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre de terre végétale sur une épaisseur de 20 cm. Ce prix comprend : • L'amenée et le repli des matériels, • L'amenée sur site de la terre végétale, • Le répandage, • Le compactage à l'aide d'un engin léger. Le mètre carré : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
303	Protection du milieu récepteur Ce prix rémunère, au forfait, sur demande expresse du maître d'œuvre, la mise en place à l'interface « chantier- milieu récepteur » d'écrans ou de filtres (bottes de paille, géotextile...) afin d'éviter que des apports de terrassement soient déversés en aval (ruisseau, fossé,...). Le forfait : 	
304	Réalisation de fouilles de profondeur < 1,30 m Ce prix rémunère au mètre cube l'exécution de fouilles de profondeur inférieure ou égale à 1,30 m en terrains de toutes natures. Ce prix comprend notamment les opérations suivantes : • l'extraction, le chargement, le transport et le déchargement ; • l'évacuation des matériaux en excédent vers un site proposé par la titulaire et validé par le maître d'œuvre ; • la protection des fouilles contre les eaux de toutes natures. Le mètre cube : 	
305	Réalisation de fouilles de profondeur > 1,30 m Ce prix rémunère au mètre cube l'exécution de fouilles de profondeur supérieure à 1,30 m en terrains de toutes natures. Ce prix comprend notamment les opérations suivantes : • l'extraction, le chargement, le transport et le déchargement ; • l'évacuation des matériaux en excédent vers un site proposé par la titulaire et validé par le maître d'œuvre ; • la protection des fouilles contre les eaux de toutes natures, • les sujétions liées au blindage des fouilles. Le mètre cube : 	
306	Fourniture et mise en œuvre de matériaux 0/100 mm Ce prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport quelle que soit la distance, le régalage et le compactage de matériaux 0/100 mm concassés insensibles à l'eau tels que décrits au C.C.T.P. La tonne : 	
307	Mise en œuvre de matériaux – déblais/remblais Ce prix rémunère au mètre cube la reprise sur stock, le transport, la mise en œuvre, le régalage et le compactage de matériaux. Le mètre cube : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
308	Fourniture et mise en œuvre de GNT A 0/31,5 Ce prix rémunère à la tonne la fabrication, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de GNT A 0/31,5. Ce prix comprend notamment : - la fabrication et la fourniture de la GNT A 0/31,5 ; - toutes sujétions de fabrication et mise en œuvre ; - les chargements, déchargements et transport jusqu'aux lieux d'emploi ; - le réglage, l'arrosage éventuel et le compactage des matériaux. La tonne : 	
309	Fourniture et mise en œuvre de gravillons Ce prix rémunère à la tonne la fabrication, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de gravillons. Ce prix comprend notamment : - la fabrication et la fourniture de la GNT A 0/31,5 ; - toutes sujétions de fabrication et mise en œuvre ; - les chargements, déchargements et transport jusqu'aux lieux d'emploi ; - le réglage, l'arrosage éventuel et le compactage des matériaux. La tonne : 	
309a	Fourniture et mise en œuvre de gravillons - 2/4 Ce prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport et la pose de gravillons 2/4. La tonne : 	
309b	Fourniture et mise en œuvre de gravillons – 6/10 Ce prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport et la pose de gravillons 6/10. La tonne : 	
309c	Fourniture et mise en œuvre de gravillons – 10/20 Ce prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport et la pose de gravillons 10/20. La tonne : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
310	Reprise de talus en déblais Ce prix rémunère au mètre carré existant de talus à reprendre, la reprise en déblais des talus du bassin d'assainissement, à l'exception de la terre végétale. Il comprend notamment : • L'amenée et le repli du matériel ; • La dépose et l'évacuation des éventuels résidus de géomembrane recouvrant le talus ; • L'extraction et le chargement ; • Le réglage et le compactage du talus ; • Le transport et l'évacuation des matériaux en excédent dans un site agréé proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre. Le mètre carré : 	
311	Rampe d'accès au bassin Ce prix rémunère au mètre cube la confection de la rampe d'accès au bassin par mise en œuvre des matériaux d'emprunt, ou des matériaux sains extraits du bassin réutilisables avec l'accord du maître d'œuvre. La rampe aura une largeur de 3,50 m et une pente inférieure ou égale à 10 %. Il comprend notamment : • toutes les sujétions de chargement, transport, et de mise en œuvre, • l'ensemble des opérations topographiques nécessaires, • le régalage, le réglage, l'arrosage éventuel des matériaux et le compactage. Le mètre cube : 	
312	Fourniture et mise en œuvre d'un bi-couche Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution d'un enduit bicouche conforme à la norme NF P 98-160. Il comprend : • le nettoyage de la couche inférieure servant de support avant application de l'émulsion, • l'arrosage éventuel du support GNT, • la fourniture, le transport et la mise en œuvre des constituants indiqués au CCTP (2.0 kg de bitume résiduel, 12 litres de gravillons 10/14, 1.6 kg de bitume résiduel, 5 litres de gravillons 4/6). • toutes sujétions liées aux opérations de mise en œuvre, notamment le compactage léger des gravillons, • la mise en place et le maintien de la signalisation avant balayage, • le balayage des gravillons non fixés et leur évacuation en décharge, • toutes sujétions liées à la protection, à l'entretien, à la remise en état éventuelle de l'enduit. Le mètre carré : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
313	Surverse en béton y compris rampe et dissipateur d'énergie Ce prix rémunère au forfait : la réalisation d'une surverse en béton armé (de 7,50m de largeur et de 13cm d'épaisseur mini) du bassin. Cette sur verse comprendra les plate-formes de déversement avec les bêches (profondeur 40cm), les dispositifs intermédiaires de dissipation d'énergie situées au droit des talus, ainsi que les rampes de franchissement par les véhicules dans la continuité du cheminement d'entretien du bassin. La géométrie et la constitution de l'ensemble des composants de la surverse (empierrément sans fine pour dispersion...), à faire figurer sur le plan d'exécution, seront soumises en préalable à l'agrément du maître d'œuvre. Le forfait : 	
314	Réalisation d'une digue en milieu de bassin Ce prix rémunère au mètre carré mesuré verticalement la fourniture et la mise en œuvre d'une digue centrale en milieu de bassin, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel; • les fouilles, les fournitures et les mises en œuvre nécessaires et la réalisation des semelles de fondation • les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (éléments préfabriqués, ferailage, béton, etc.) et les mises en œuvre nécessaires à la construction du mur, conformément aux prescriptions du fournisseur; • le repli du matériel. Le mètre carré : 	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
315	Engazonnement hydraulique Ce prix rémunère au mètre carré, l'engazonnement par projection des talus du bassin, cunettes, fossés et toute autre zone à la demande du maître d'œuvre, et ce, qu'ils soient revêtus ou non de terre végétale. Il couvre tous les frais d'amenée sur site, et de repli en fin de chantier des différents matériels nécessaires à la bonne réalisation des prestations. Ce prix comprend : - le travail superficiel du sol, - le hersage de l'ensemble du terrain, - la fourniture à pied d'œuvre du mélange de graminées - le sur-semis, - le semis hydraulique par projection avec les engins appropriés, - tous les frais liés à la multitude des interventions liées au phasage du chantier. Les surfaces seront mesurées contradictoirement. Le mètre carré : 	
316	Fourniture et mise en œuvre de béton Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton pour la réparation de petits ouvrages en béton y compris le réglage des surfaces. La composition du béton à mettre en œuvre sera proposée par le titulaire au maître d'œuvre. Les quantités prises en compte pour l'application de ce prix résulteront de constats contradictoirement établis entre le titulaire et le maître d'œuvre. Le mètre cube : 	
317	Fourniture et mise en œuvre de béton en fond de bassin Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 350kg/m² en fond de bassin, sur une épaisseur de 15 cm, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. Il comprend la mise en œuvre, le vibrage, le talochage et toutes prestations destinées à sa finition. Le mètre cube : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
318	Enrochements Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et la mise en place d'enrochements. Il comprend notamment : • la fourniture des matériaux d'enrochement ; • la réalisation des fouilles nécessaires pour la mise en œuvre des enrochements ; • l'évacuation des matériaux de fouilles ; • le chargement, le transport et le déchargement sur les lieux d'emploi ou de dépôt ; • la mise en œuvre des enrochements à la pelle en confortement de talus ; • la reprise éventuelle des enrochements mis en dépôt provisoire. Les matériaux utilisés seront soumis à l'agrément du maître d'œuvre.	
318a	Enrochements 100/400 Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture, le transport, le tri, la réalisation et la mise en œuvre soignée, d'enrochements 100/400 aux lieux précisés par le Maître d'œuvre conformément aux prescriptions du prix 395. L'aspect final devra être conforme à la destination du produit (par ex: élément trié et aspect lissé pour ne devenir un obstacle dans un talus;...) Ils seront mis en œuvre pour assurer le revêtement de surface d'un talus (ou autre), et l'épaisseur de mise en œuvre sera de 30 cm minimum. La tonne : 	
318b	Enrochements 400/600 Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture, le transport, le tri, la réalisation et la mise en œuvre soignée, d'enrochements 400/600 aux lieux précisés par le Maître d'œuvre conformément aux prescriptions du prix 395. L'aspect final devra être conforme à la destination du produit (par ex: élément trié et aspect lissé pour ne devenir un obstacle dans un talus; ou empilé droit si soutènement avec faces lisses...) La tonne : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
319	Assainissement provisoire Ce prix rémunère au forfait la réalisation de l'assainissement provisoire du chantier, ses adaptations à l'avancement et son entretien pendant toute la durée du chantier sous validation du maître d'œuvre. Il comprend notamment : - les études d'exécution ; - l'amené du matériel ; - les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (filtres à paille, géomembrane, canalisation béton, ...) ; - la réalisation de l'assainissement provisoire ; - la réalisation des bassins provisoires ; - le chargement, le transport et l'évacuation des produits extraits ; Le forfait : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
Rubrique : ENTRETIEN DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT		
400	Curage de fossés Ce prix rémunère au mètre linéaire le curage et le calibrage d'un fossé existant et comprend : • le rejet des matériaux résiduels situés en rive dans le fossé, • l'extraction, le chargement et l'évacuation des déblais dans le respect de la réglementation relative aux déchets, • le réglage, la finition du fossé et le compactage du fond de fossé. Le mètre :	
400a	plus value au prix {400} Ce prix rémunère le curage de fossés pour une intervention d'urgence, dans un délai maximum de 72 heures Le forfait :	
401	Curage des bassins d'assainissement Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation du curage des bassins d'assainissement. Ce prix comprend notamment : • l'amenée à pied d'œuvre et le repliement du matériel ; • la réalisation du curage, y compris toutes sujétions, et notamment la présence d'eau dans le bassin. • le tri des produits de curage (sédiments) conformément aux prescriptions du maître d'œuvre ; • le stockage provisoire à proximité du bassin d'assainissement pour permettre l'égouttage des sédiments ; Ce prix est applicable quelles que soient la nature du fond du bassin et les conditions d'accès au fond du bassin. Le mètre cube :	
401a	plus value au prix {401} Ce prix rémunère le curage des bassins d'assainissement pour une intervention d'urgence, dans un délai maximum de 72 heures Le forfait :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
402	Évacuation des sédiments et mise en œuvre sur un délaissé routier Ce prix rémunère au mètre cube et à la demande du maître d'œuvre l'évacuation des sédiments et leur mise en œuvre sur un délaissé routier indiqué par le maître d'œuvre. Il comprend : - l'amené et le repli du matériel nécessaire - la reprise après séchage et le transport des sédiments quelle que soit la distance à parcourir - la mise en œuvre sur le délaissé routier conformément aux prescriptions du maître d'œuvre. Le mètre cube : 	
402a	plus value au prix {402} Ce prix rémunère l'évacuation des sédiments et la mise en œuvre sur un délaissé routier indiqué par le maître d'œuvre pour une intervention d'urgence, dans un délai maximum de 72 heures Le forfait : 	
403	Évacuation des sédiments en installation de stockage de déchets Ce prix rémunère, à la tonne, l'évacuation des sédiments en installation de stockage de déchets proposé par le titulaire et validé par le maître d'œuvre. Il comprend : - l'amené et le repli du matériel nécessaire - la reprise et le transport des sédiments quelle que soit la distance à parcourir - les frais d'acceptation dans l'installation de stockage de déchets. Les quantités prises en compte pour l'application de ce prix résulteront des bons d'acceptation de ces produits par l'installation de stockage. 	
403a	Évacuation des sédiments en installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) La tonne : 	
403b	Évacuation des sédiments en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) La tonne : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
403c	Évacuation des sédiments en installation de stockage de déchets inertes (ISDI) La tonne :	
403d	plus value aux prix {403} Ce prix rémunère l'évacuation des sédiments en installation de stockage de déchets indiqué par le maître d'œuvre pour une intervention d'urgence, dans un délai maximum de 72 heures Le forfait :	
404	Fourniture et transport de chaux vive Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et le transport de chaux vive. Les quantités prises en compte seront celles réellement mises en œuvre au vu des bons de pesée acceptés par le maître d'œuvre sur la base du dosage nécessaire d'après le rapport d'étude. La tonne :	
405	Mise en œuvre du traitement des sédiments à la chaux vive Ce prix rémunère au mètre cube le traitement des sédiments à la chaux vive quel que soit le dosage de chaux préconisé, conformément aux prescriptions du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
406	Travaux de pompage	
406a	Travaux de pompage préalables au curage Ce prix rémunère à la demi-journée la mise en place et l'exécution des pompages nécessaires à l'assèchement des zones de curages. Ce prix comprend notamment : • la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en œuvre de toutes les fournitures nécessaires à la réalisation de ces travaux; • l'évacuation des produits de pompage dans un réseau adapté; • l'immobilisation d'une pompe pouvant évacuer au minimum 50 m³/h. La demi-journée :	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
406b	plus value aux prix {406} Ce prix rémunère les travaux de pompage préalables au curage pour une intervention d'urgence, dans un délai maximum de 72 heures. Cette plus-value ne s'applique pas au prix 406c. Le forfait : 	
406c	Travaux de pompage pendant le chantier Ce prix rémunère à la demi-journée la mise en place et l'exécution des pompages nécessaires au maintien à sec des zones de travaux durant le chantier. Ce prix comprend notamment : • la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en œuvre de toutes les fournitures nécessaires à la réalisation de ces travaux; • l'évacuation des produits de pompage dans un réseau adapté; • l'immobilisation d'une pompe pouvant évacuer au minimum 20 m³/h. La demi-journée : 	
407	Fourniture et pose de géomembrane Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'une géomembrane d'étanchéité de bassin en remplacement d'une géomembrane usagée. Ce prix comprend également la préparation initiale du terrain, l'amenée du matériel, les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (géomembrane, ancrage, etc.), l'évacuation de la géomembrane usagée dans un site agréé par le maître d'œuvre, les mises en œuvre, la remise en état du matériel, le dispositif d'ancrage, les contrôles de soudure et le repli du matériel. La surface à prendre en compte est celle couverte sans tenir compte des recouvrements. Le mètre carré : 	
408	Fourniture et mise en œuvre de clapet de protection du fond de bassin Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de clapets de protection de fond et talus de bassin type floplug ou équivalent, permettant d'apporter une solution contre les dommages mécaniques causés lors de remontée de nappes / gaz ; L'unité :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
409	Drainage des gaz - Nappe drainante Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la pose de nappe drainante pour le drainage des gaz, conformément aux prescriptions du C.C.T.P.. Le mètre :	
410	Aménagement d'un événement de décompression Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un événement de décompression. Il comprend : • la soudure de géomembrane, • la fourniture et pose de tuyau PVC diamètre 200mm, • un coude et clapet anti-retour, • le lestage en béton. L'unité :	
411	Regards 40x40 pour événements Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la pose des plusieurs regards de dimension 40x40 pour événements, conformément aux prescriptions du C.C.T.P.. Le mètre carré :	
412	Fourniture et mise en œuvre de géogrille pour fixation de la terre végétale Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'une géogrille sur la totalité de la surface comprise entre le fond de bassin et le chemin d'entretien y compris bêche d'ancrage et chevauchement des bandes ; Le mètre carré :	

N° de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
413	Géotextile Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre de géotextile en fond de bassin. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel; • les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (géotextile, etc...); • la préparation du sol support; • les mises en œuvre; • la remise en état des abords; • le repli du matériel. La surface à prendre en compte est celle couverte sans tenir compte des recouvrements. Le mètre carré :	
414	Échelle à rongeur Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'échelle à rongeur en présence d'une géomembrane, sur la partie talus du bassin. Cette échelle pourra être constituée d'un grillage avertisseur fixé à la pente de talus. L'unité :	
415	Fourniture et mise en œuvre de sable 0/4 Ce prix rémunère à la tonne la fabrication, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de sable siliceux filtrant lavé 0-4 conforme au fuseau granulométrique du DTU 64.1 norme XP P 16-603 sur une épaisseur maximale de 0,20 mètre dans des ouvrages types « filtre à sables ». Ce prix comprend notamment : • le décapage des sables en place et leur mise en dépôt sur site; • la fourniture des sables 0/4 et leur mise en œuvre afin de reconstituer le lit supérieur du filtre à sable; • toutes sujétions de fabrication; • les chargements, déchargements et transport jusqu'aux lieux d'emploi. La tonne :	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
416	Filtre à sable du BR1 Ce prix rémunère au forfait, la conception, la réalisation, la fourniture de tous les éléments nécessaires, et la réalisation d'un filtre à sable de 120 m2, suivant le schéma de principe joint au DCE, conformément aux plans d'exécution approuvés par le maître d'œuvre, incluant tous les accessoires nécessaires à son entretien. Il devra être facilement entretenable, et pourvu d'une piste périphérique avec des potelets en PVC recyclé scellés dans une dalle en béton de 50x50cm, pour éviter sa dissimulation dans le temps et le franchissement par un véhicule. Un dispositif de surverse devra être inclus en partie supérieure en cas de saturation. Pour les bassins amont ou aval, ils seront protégés par des garde-corps résistant à la corrosion. Le forfait : 	
417	Évacuation du sable 0/4 Ce prix rémunère à la tonne l'évacuation des sables 0/4 colmatés contenus dans les filtres à sable. Il comprend notamment : • le chargement des sables ; • le transport quelle que soit la distance à parcourir ; • le déchargement à destination des sédiments ; • les frais inhérents à leur évacuation, y compris les frais d'acceptation dans un centre spécialisé ; • leur mise en œuvre éventuelle à destination. La tonne : 	
418	Hydrocurage de canalisation Ce prix rémunère, à la demi-journée, le nettoyage par hydrocurage de buse existante. Il comprend notamment : - l'amenée et le repli de l'hydrocureuse ; - le nettoyage de la buse ; - l'évacuation et le traitement des boues, conformément aux dispositions du SOGED. La demi-journée : 	

N°de prix	Désignation du prix et Prix Unitaire en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffre (H.T.)
419	Reprofilage et curage de fossés existants Ce prix rémunère au mètre effectivement réalisé, le curage et le reprofilage de fossés existants y compris hors emprises. Ce prix comprend notamment : - le curage, le terrassement éventuel (en déblai ou en remblai), le reprofilage et le réglage du fil d'eau et des pentes du fossé conformément au fil d'eau projeté, - la mise en dépôt définitif ou l'évacuation (chargement, transport, déchargement et mise en forme) des matériaux de déblais dans le respect de la réglementation relative aux déchets, - le réglage, la finition du fossé et le compactage du fond du bassin. Le mètre : 	